



# 1.6.1

**LINDAU CURRIER  
(FUSSACHER BOTE)  
THURN & TAXIS ARCHIVE  
IN REGENSBURG  
(DOSSIER 5044)  
(MILAN JULY 1747)**

Regensburg : Fascikel 5044

Fuessa de el

Milan : Juli 1747

Deutschland }  
Holland } - Milano  
England }

Comme pour la commodité du public, et l'avantage du commerce l'on a trouvé convenable d'accélérer les cours des lettres entre Milan et l'empire, la Hollande, les pays bas et l'Angleterre, les souscrits sont convenus des points suivans

Beil.s.No 20

- 1<sup>mo</sup> A savoir que la généralité des postes de l'empire fera les frais du transport depuis Lindau jusqu'à Milan, ou l'on rémettra la malle des lettres a l'office général des postes a Milan, afin d'y être distribuées fidelement à leurs adresses et selon les Taxes accoutumées des lettres d'Allemagne et d'Hollande.
- 2<sup>do</sup> L'office général des postes à Milan profitera la moitié du port des lettres susdites, qui auront été distribuées a Milan /: excepté les lettres de la ville de Lindau, qui doivent rester entierement à la disposition du bureau de Milan:/ lequel renseignera l'autre moitié a la generalité des postes de l'empire, en égards aux frais que les dernières feront pour l'entretien des courses au tour et retour.
- 3<sup>tio</sup> A cette fin on chargera un secrétaire des postes de cette dépêche.
- 4<sup>to</sup> Quant au retour des lettres pour l'empire, et cette route, l'office de Milan se fera payer le consergne, ou l'affranchissement, comme de coutume et en jouira seul sans pouvoir prétendre quelque chose de plus des postes de l'empire, ni des autres paquets, ou plis des lettres qui pourront y influer.
- 5<sup>to</sup> Vu donc le grand avantage, qui le bureau de Milan aura de cet établissement, il s'engage de transporter avec les couriers ordinaires /: sans prétendre des postes de l'empire quelque quelque chose :/ Les paquets ou plis des lettres des offices de l'empire

vers les villes et les endroits, ou les occasions le pourront demander.

6<sup>to</sup> D'envoyer à l'office des Postes de l'empire dans la ville de Lindau, toutes les lettres sans exception pour les environs de la dite ville, du lac de Constance, la Suabe, la Franconie, enfin toutes les lettres, tant foraines, tant de Milan, lesquelles tomberont dans le dit bureau le jour de l'expédition pour l'Allemagne, la Hollande, le Brabant et l'Angleterre.

7<sup>imo</sup> En revanche l'office de Lindau sera instruit d'envoyer indistinctement à l'office de Milan toutes les lettres, qu'il aura collectées, et qui seront tombées dans son bureau, en séparant celles, qui seront adressées au Lac de Come et à la ville de Come, que le bureau de l'office de Lindau mettra dans un paquet à port et à l'adresse du commis de postes de Milan à Rome.

8<sup>to</sup> Quant aux lettres sur la route, comme on n'en est pas informé au plus juste, on en conviendra à la suite entretiens, on enverra cependant de Milan toutes les lettres sur la route entre Milan et Lindau à ceux auxquels on commettra le transport au jour du départ des dits ordinaires.

9<sup>o</sup> Le plan ci joint démontre, comment les courses iront jusqu'à ce que l'on trouve bon d'en changer les jours et on fera une épreuve pour un an.

10<sup>mo</sup> L'On donnera avis à l'office de Milan quand ces courses commenceront.

Conclit ainsi à Milan subsperati et fait de exemplaires conformes ce Juillet 1747

Rainoldi

Wevelinchoven

Paris. N<sup>o</sup> 20

Comme pour la commodité du public, et,  
l'avantage du commerce l'on a trouvé  
convenable d'accélérer les cours des  
lettres entre Milan et l'empire, la Hol-  
lande, les pays bas et l'Angleterre, les sou-  
scrits sont convenus des points suivants.

- 1<sup>mo</sup> Et savoir, que la généralité des postes  
de l'empire fera les frais du transport  
depuis Lindau jusqu'à Milan, où l'on  
remettra la malle des lettres à l'office  
général des postes à Milan, afin d'y  
être distribuées fidèlement à leurs ad-  
dresses et selon les Taxes accoutumées  
des lettres d'Allemagne et d'Hollande.
- 2<sup>de</sup> L'office général des postes à Milan  
profitera la moitié du port des lettres  
susdites, qui auront été distribuées  
à Milan / excepté les lettres de la  
ville de Lindau, qui doivent rester  
entièrement à la disposition du bu-  
reau de Milan / lequel renseignera  
l'autre moitié à la généralité des  
postes de l'empire, en égard aux frais  
que les dernières feront pour l'entre-  
tien des courses au tour et retour.
- 3<sup>tie</sup> Et cette fin on chargera un secrétaire  
des postes de cette dépêche.
- 4<sup>te</sup> Quant au retour des lettres pour l'em-  
pire, et cette route, l'office de Milan  
se fera payer le consoigne, ou l'affran-  
chissement, comme de coutume et en  
jouira seul sans pouvoir prétendre  
quelque chose de plus des postes de l'em-  
pire, ni des autres paquets, ou plus des

lettres, qui pourront y influer.

5<sup>to</sup> Vu donc le grand avantage, qui le bureau de Milan aura de cet établissement, il s'engage de transporter avec les couriers ordinaires / sans prétendre des postes de l'empire) quelque chose / Les paquets ou plis des lettres des offices de l'empire) vers les villes et endroits, ou les occasions le pourront demander.

6<sup>to</sup> D'envoyer a l'office des postes de l'empire dans la ville de Lindau, toutes les lettres sans exception pour les environs de la dite ville, du lac de Constance, la Suabe, la Franconie, en fin toutes les lettres, tant foraines, tant de Milan, les quelles tomberont dans le dit bureau le jour de l'expédition pour l'Allemagne, la Hollande, le Brabant et l'Angleterre.

7<sup>mo</sup> En revanche l'office de Lindau fera instruit d'envoyer indistinctement a l'office de Milan toutes les lettres, qu'il aura collectées, et qui seront tombées dans son bureau, en séparant celles, qui seront adressées au lac de Come et a la ville de Come, que le bureau de l'office de Lindau mettra dans un paquet a part a l'adresse du commis des postes de Milan a Rome.

8<sup>vo</sup> Quant aux lettres sur la route, come on n'en est pas informé au plus juste, on en conviendra a la suite entre tems, on enverra cependant de Milan toutes les lettres

sur la route entre Milan et Lin'dau  
à ceux aux quels on com'ellera le trans-  
port au jour du départ des dits ordi-  
naires.

9<sup>o</sup> Le plan ci joint démontre, comment les  
courses iront jusqu'à ce que l'on  
trouve bon d'en changer les jours, et  
on fera une épreuve pour un an.

10<sup>mo</sup> L'on donnera avis à l'office de Milan  
quand ces courses com'enceront.

Conclut ainsi à Milan *sub a perati*  
et fait deux exemplaires conformes  
ce 12. Juillet 1747.

Reinoldi.

Hevelinchover